

# Violences intrafamiliales

## Détecter - Signaler - Accompagner

Dans le cadre de la lutte contre les violences, les professionnels de santé sont des acteurs de premier plan en matière de repérage. Cette formation vise à leur apporter des clés pour leur permettre de détecter les signaux d'alerte, d'avoir les bons réflexes et de pouvoir accompagner et orienter un patient en cas de suspicion de violence.



### Public ciblé

Chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins spécialisés en médecine générale, pharmaciens d'officine, sages-femmes et avocats.

### Pré-requis

Être titulaire d'un :

- D.E. de docteur en chirurgie dentaire
- D.E. d'infirmier
- D.E. de masseur-kinésithérapeute
- D.E. de docteur en médecine
- D.E. de docteur en pharmacie
- D.E. de sage-femme

Exercer la profession d'avocat

### Compétences visées

La formation vise à savoir repérer, signaler, orienter et travailler en équipe pluridisciplinaire dans le cadre du parcours de la victime.

À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de repérage, d'alerte et de prise en charge
- Rédiger une information préoccupante

### Équipe pédagogique

#### • Responsable pédagogique

- Dr Gilles AMADOR DEL VALLE  
MCU-PH, UFR d'Odontologie, Chef du département de Santé Publique, Nantes Université - CHU de Nantes

#### • Intervenants experts

- Mme Virginie BOTHUA  
Juriste, France Victimes 44 Nantes

- Mme Christèle CHEVAL  
Brigadier chef du pôle psychosocial de la Police Nationale

- Dr Renaud CLÉMENT  
Médecin légiste, PH en médecine légale - CHU de Nantes

- Mme Camille DORMEGNIES  
Directrice de France Victimes 44 Nantes

- Mme Anne-Claire GARROS  
Psychologue, Bureau d'aide aux victimes de la Police Nationale, DDSP 44

### Les + de la formation

- Permet d'identifier l'ensemble des professionnels intervenant dans le parcours d'une victime, ainsi que leurs attendus et d'encourager et faciliter le travail en transdisciplinarité.
- Répond aux exigences de la loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010 relative aux violences... qui prévoit que les professionnels de santé doivent être formés aux violences intrafamiliales, aux violences faites aux femmes, aux mécanismes d'emprise psychologique

## Contenu de la formation

- Définition des notions de violences conjugales
- Identifier, repérer les signaux d'appel
- Conduite à tenir en cas de suspicion de violences :
  - Freins
  - Établissement d'attestations ou de certificats médicaux.....
  - Signalement
- Accompagnement et orientation des victimes
  - Réseaux de prise en charge
  - Parcours en transdisciplinarité
- Situations cliniques avec iconographies et participation interactive

## Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples de cas pratiques
- Mise à disposition de ressources pédagogiques sur la plateforme numérique de Nantes Université

## Modalités d'évaluation

Délivrance d'une attestation de fin de formation

## Suite de parcours

Consulter notre offre de formation continue sur notre site [www.univ-nantes.fr/fc-sante](http://www.univ-nantes.fr/fc-sante)

### **Durée**

3h30 en présentiel > sur une demi-journée

### **Lieu**

UFR Odontologie, Campus Centre Loire - Nantes Université

### **Accessibilité**

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Renseignements auprès du Relais Handicap :

[www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/accompagnement-du-handicap](http://www.univ-nantes.fr/sepanouir-sur-les-campus/accompagnement-du-handicap)

### **Tarif de la formation**

100 €

### **Conditions d'accès**

Consulter les modalités et les délais sur [candidature.sante.univ-nantes.fr/fc](http://candidature.sante.univ-nantes.fr/fc)

### **Renseignements**

[ac.violencesaautrui@univ-nantes.fr](mailto:ac.violencesaautrui@univ-nantes.fr)

#### **En savoir plus**

[Voir la page d'information en ligne](#)